

LE STATUT D'OCCUPATION DES LOGEMENTS EST RESTÉ INCHANGÉ

Entre 2014 et 2024, la structure du statut d'occupation des logements en milieu urbain est restée globalement stable. La proportion des ménages propriétaires de leurs logements est passée de 61,9% à 61,5%, tandis que celle des locataires est passée de 27,3% à 28%.

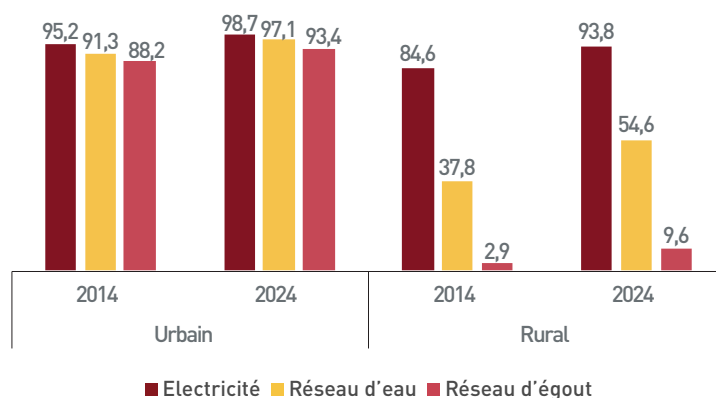
DES LOGEMENTS MIEUX DOTÉS EN INFRASTRUCTURES SOCIALES DE BASE

La proportion des ménages disposant de l'électricité s'élève à 97,1% en 2024, contre 91,6% en 2014. Durant la même période, cette proportion est passée de 95,2% à 98,7% en milieu urbain et de 84,6% à 93,8% en milieu rural.

La proportion de ménages raccordés au réseau d'eau potable a nettement progressé, passant de 73,0% en 2014 à 82,9% en 2024. Cette évolution est particulièrement marquée en milieu rural, où cette proportion est passée de 37,8% à 54,6%, tandis qu'en milieu urbain, le raccordement au réseau d'eau potable tend vers la généralisation, avec une proportion de 97,1% en 2024, contre 91,3% en 2014.

Par ailleurs, 8,9% des ménages utilisent encore d'autres sources d'eau potable équipées, telles que les fontaines, puits, Matfias ou points d'eau, avec une utilisation plus fréquente en milieu rural (23,6%) qu'en milieu urbain (1,6%).

Evolution du taux d'équipement des ménages en infrastructures sociales de base (en%)



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En 2024, 93,4% des ménages urbains résident dans des logements raccordés au réseau d'égouts, contre 88,2% en 2014. Parallèlement, la proportion des ménages équipés de fosses septiques a diminué de manière significative, passant de 9,6% à 4,6% entre 2014 et 2024. En milieu rural, les fosses septiques et les puits perdus restent

les principaux modes d'évacuation des eaux usées, utilisés par 70,3% des ménages en 2024, une proportion pratiquement inchangée par rapport à 2014 (70,5%).